

MARCHE N° 2023045

REQUALIFICATION ET EXTENSION DU CENTRE D'EXPLOITATION DES MOBILITES
DECARBONEES A NIORT

Avenant n° 2

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 18 novembre 2024 ;

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, ALM ALLAIN, 11 rue des Perches, 17100 SAINTES, SIRET 526 380 118 000 38

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2023045 relatif à la requalification et extension du Centre d'exploitation des mobilités décarbonées à Niort – Gros Oeuvre (lot n° 5) conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et ALM ALLAIN et notifié le 19 Octobre 2023 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération de la CAN du 24 juin 2024 autorisant la signature de l'avenant n°1 au lot n°5 notifié le 12 juillet 2024.
- la délibération du Conseil d'Agglomération de la CAN du 18 novembre 2024 autorisant la signature du présent avenant ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT :

Dans le cadre des travaux, diverses mesures supplémentaires rendues nécessaires ont dû être prises, à savoir :

- Augmenter le volume de la cuve de récupération des huiles et liquide de refroidissement

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites ci-avant.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial marché (Tranche ferme) + avenant n°1	montant de l'avenant n°2	montant après avenants 1 et 2
Montant total HT	1 189 596,03 €	38 088,36 €	1 227 684,39 €
TVA 20,00%	237 919,21 €	7 617,67 €	245 536,88 €
Montant total TTC	1 427 515,24 €	45 706,03 €	1 473 221,27 €

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte l'annexe suivante :

- Devis n°FA24DEPOTBUSTS5/8 du 26/06/2024

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN